



RESUME

La matinée du développement rural du 28 février a été doublement marquée par (i) le lancement de la célébration des 15 ans du PADR et, (ii) la tenue de la première animation thématique de l'année, toujours sur le thème du conseil agricole en milieu rural, en collaboration avec FERT et FIFATA.

Le PADR, un cadre référentiel élaboré depuis 15 ans...

La fin des années 1990 et le début des années 2000 correspondait à une période où il y avait une certaine profusion de projets et d'initiatives dans le développement rural, sans réelle synergie et complémentarité entre elles. Il est donc apparu la nécessité, pour toutes les parties prenantes dans ce secteur, d'avoir un cadre de coordination et d'harmonisation de leurs interventions. Les réflexions sur le processus PADR ont ainsi débuté vers les années 1998 et le « document PADR, devenu PNDR (Programme National pour le Développement Rural) en 2006, a été conçu comme étant le document de référence précisant les orientations politiques et stratégiques en matière de développement rural à Madagascar.

Ainsi, depuis 15 ans, ce référentiel national a permis, à partir des problématiques et des priorités de développement identifiées, de concevoir de nombreux projets / programmes de développement rural (dont le MAP, la Révolution verte, la plupart des projets du Ministère de l'Agriculture comme le PDSR, le programme BVPI, etc.), lettres de politique, stratégies nationales et des Programmes Régionaux de Développement Rural dans les 22 régions.

Depuis 1999, le PADR, qui est également une institution sous tutelle du chef du gouvernement, est intervenu dans la coordination de nombreuses actions visant le développement rural. Un film intitulé : « PADR, 15 années de coordination et d'harmonisation des actions de développement rural à Madagascar » a montré à l'occasion de cette cérémonie de lancement des 15 années d'anniversaire, le progrès accomplis à travers le processus PADR mais également, son implication dans le monde rural d'aujourd'hui.

... et à capitaliser

En effet, de développement du monde rural reste un domaine prioritaire pour le redécollage économique du pays. Or, depuis la crise, Madagascar est revenu à l'approche d'élaboration de projets de développement rural sans document de référence au niveau des Ministères sectoriels. Quid alors de l'adéquation de ces actions avec les besoins réels des populations et le contexte local, régional et national ? C'est ainsi une période où l'on a



De g. à dr. Mme Bebe RAZAIARIMANANA, Secrétaire Permanente du PADR, Mr Roland RAVATOMANGA, Ministre de l'Agriculture, Mr Jean Antoine RANDRIAMANDRESIAVONA, membre du VFTV, Mme Solange RAJAONAH, Représentante de FERT à Madagascar.



Au premier plan de g. à dr: Mr RASOLO François, Président de l'EPP/PADR de 2003 à 2005, M. RAKOTOARY Jean Chrysostome, Président de l'EPP/PADR de 2006 à 2009 et M. RAVATOMANGA Roland, Président de l'EPP/PADR de 1999 à 2003.

besoin de plus encore de coordination et d'harmonisation, d'une vision claire des priorités et d'un alignement sur ces priorités nationales au niveau des interventions. Le PADR reste donc appelé à faire valoir les outils, ses expériences et ses acquis pour cette relance agricole.

Notons qu'à l'occasion, la matinée a été ouverte officiellement par M. Roland RAVATOMANGA, Ministre de l'Agriculture et non loin Pionnier du PADR à sa création en 1998 puis Premier Président de l'Equipe Permanente de Pilotage du PADR de 1999 à 2003. Ce Ministre a évoqué l'implication du processus PADR dans le processus PSAEP-CAADP (Programme Sectoriel Elevage et Pêche – Programme détaillé de développement de l'Agriculture en Afrique), déjà paraphée par en Octobre 2013 par les acteurs nationaux et prévue être signé par les bailleurs de fonds africains et internationaux vers avril-mai 2014.

Bref, bien que certaines de ses activités aient été mises en veilleuse depuis 2010, le PADR reste appelé à poursuivre sa mission de coordination et d'harmonisations des actions de développement rural. La semaine de célébration de ce quinzième anniversaire aura lieu au mois de Juin de cette année.

« Le conseil agricole, une démarche efficace au service du développement d'une agriculture familiale et professionnelle à Madagascar ».

Avec 70% de la population vivant de l'agriculture (14 millions de personnes), l'agriculture à Madagascar est le premier secteur économique du pays (45% du PNB), et le principal pourvoyeur d'emploi (82% de la population active). Avec des exploitations majoritairement familiales et de petites tailles, l'enjeu pour Madagascar est d'encourager le développement d'une agriculture familiale (car pourvoyeur d'emploi), professionnelle et compétitive. C'est dans ce contexte que, depuis 2004, l'association Fert et la confédération nationale paysanne Fifata ont développé un dispositif de conseil agricole de proximité. Depuis 2008, Fert soutient un cursus de formation de techniciens en conseil agricole au centre Ceffel d'Antsirabe. En 6 ans, 160 conseillers ont été formés et accompagnés.

Le conseil agricole mérite d'être capitalisée et étendue.

Actuellement l'association Fert et la confédération Fifata soutiennent la création d'une structure spécialisée en conseil agricole de proximité ou Cap Malagasy (Conseil agricole de proximité Madagascar). Quelques bénéficiaires n'ont pas manqué d'apporter leur témoignage sur leurs expériences au sein des collègues agricoles : « la démarche adoptée par les collègues agricoles est meilleure par rapport à celle des vulgarisateurs agricoles, étant données que les appuis sont plus pérennes, plus élargis au niveau régional et couvrent à la fois la technique, la gestion de la production, le marketing et la gestion des coûts d'exploitation ».



Bien que le conseil agricole soit inscrit dans la stratégie malgache de services agricoles, cette démarche est encore peu connue et comprise à Madagascar. Le conseil se construit dans la durée et a un certain coût qui ne peut aujourd'hui être assumé par les seuls paysans.

Des solutions pérennes de prise en charge restent donc à construire pour le développement de ce service d'autant que, depuis le désengagement de l'Etat du secteur productif vers les années 80, le service de « conseil agricole » a dû être pris en mains par le secteur privé et les d'entités non publiques.

Les expériences de Fert et de ses partenaires, que ce soit dans le domaine du conseil ou de la formation au conseil agricole, permettent d'alimenter les réflexions et un meilleur positionnement de l'ensemble des acteurs sur l'avenir du conseil agricole au service des producteurs malgaches. La confédération paysanne FIFATA célébrera ses 25 ans d'existence au mois de Septembre 2014.

